

DÉLÉGATION SUISSE
PRÈS LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Cartagena, 9. Februar 1992

715.1(12) - GJD/OR

TELEFAX: (0057) 953 - 65 19 96

D R I N G E N D

TELEFON: (0057) 953 - 65 19 97

2510.1

Anzahl Seiten(inkl. Uebermittlungs-
blatt)

: 9

Empfänger

- : - Herrn Staatssekretär Franz Blankart, RAWI
- Herrn Botschafter Nicolas Imboden, RAWI
- Fax : 9041 - 31 - 61 23 30

Kopie (direkt versandt):

- EDA: DIO (Herrn Thalmann)
- Fax : 9041 - 31 - 61 35 81
- EDA: DEH (Herrn Giovanini)
- Fax : 9041 - 31 - 45 13 51

Bitte Kopie im BAWI erstellen für:

- Generalsekretariat - EVD: Herrn Stoudmann
- vwd
- hae
- Fax : 9041 - 31 - 21 53 72

Herr Staatsekretär, Herr Botschafter,

Sie finden in der Beilage die überarbeitete Version der schweizerischen Erklärung. Diese folgt, wie Sie wissen, nicht dem traditionellen Muster schweizerischer Deklarationen an UNCTAD-Konferenzen (keine Analyse der Weltwirtschaftslage und des Standes der Nord-Südbeziehungen), sondern ist eine unverhüllte Kritik an die Adresse der UNCTAD-Mitglieder und an das Sekretariat. Die Erklärung dürfte bei zahlreichen Entwicklungsländern und beim Sekretariat "aufstossen". Erst gegen Ende wird sie versöhnlicher: Die Schweiz ist weiterhin bereit, in entscheidenden Bereichen der Zusammenarbeit (Handel, Entschuldung, Rohstoffe) nicht nur in Worten, sondern mit Taten mitzuwirken.

Wir hatten gehofft, die ersten Tage in Cartagena würden uns



gegenüber der UNCTAD vorsöhnlicher stimmen, was uns erlaubt hätte, Ihnen einen gemässigten, weniger technokratischen Text zu unterbreiten. Allein, die bereits jetzt aufgetretenen Mängel in der Konferenzorganisation (jede Sitzung beginnt grundlos mit mindestens 45 Minuten Verspätung) bestärken uns in der Auffassung, dass das Sekretariat und einige Entwicklungsländer (Indien, Kenia, Brasilien, Jugoslawien) die Zeichen der Zeit noch immer nicht erkannt haben und glauben, im alten Stil und Schlendrian "weiterwursteln" zu können.

Wir glauben, der Inhalt unserer Erklärung sei der Situation angemessen, auch wenn wir für einmal der diplomatischen Gepflogenheit "vornehmer Zurückhaltung" nicht Folge leisten. Wir glauben auch, dass zahlreiche Länder unsere in der Erklärung klar zum Ausdruck gebrachten Auffassungen teilen. Beweis dafür ist die Unterstützung, welche die Schweiz von allen Gruppe-B-Ländern ertote, als sie in einer Stellungnahme darlegte, dass institutionelle Reformen mit der Einhaltung der festgelegten Zeiten, des Respekts und der Höflichkeit gegenüber wartenden Delegierten beginnen. Der Punkt wurde von der amerikanischen Delegation im Plenum der Vorkonferenz explizit aufgenommen und ertote viel Beifall.

Wir sehen vor, die Erklärung am Mittwoch, 12. Februar, zu verlesen und erwarten ihr ausdrückliches O.K. bis spätestens Dienstag, 11. Februar. U.E. sollte eine Verschiebung der Erklärungsabgabe nur ins Auge gefasst werden, wenn Gewissheit besteht, dass Staatssekretär Blankart in der zweiten Konferenzwoche (17.-21. Februar) in Cartagena eintrifft.

Mit freundlichen Grüssen



(J.-D. Gerber)

Beilage erwähnt

DECLARATION SUISSE A LA HUITIEME CONFERENCE DES NATIONS
UNIES POUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT, CARTAGENA
(COLOMBIE)

prononcée par

le 12 février 1992

Permettez-moi tout d'abord de remercier chaleureusement le gouvernement et le peuple colombiens de l'hospitalité qu'ils nous accordent et de vous féliciter, M. le Président, pour votre élection. Nous en sommes d'autant plus satisfaits que vous êtes le maître d'oeuvre de l'ouverture de l'économie colombienne à la concurrence internationale. Vous avez entamé cette tâche avec courage, détermination et persévérance. Je suis convaincu que nous trouverons tous dans l'expérience récente mais radicale de votre pays une source d'inspiration à nos travaux. Et, pour rendre hommage au "genius loci", j'aimerais rappeler que l'ouverture des habitants de Cartagena vers le monde n'a pas dû leur être enseignée - ils la vivent depuis des siècles. Le fait qu'ils hébergent notre Conférence est de bon augure; notre gratitude leur est donc destinée tout particulièrement.

* * *

C'est avec émotion que je prends la parole. La CNUCED me tient personnellement à coeur, car je n'ai cessé de suivre son cheminement. Or, je ne vous cacherai pas que je suis préoccupé

./.

- 2 -

par la minceur des résultats concrets qu'elle a atteints depuis la dernière Conférence à Genève, il y a quatre ans. De plus, force est de constater que les textes que l'on y négocie laissent nos gouvernements dans une indifférence grandissante.

Aujourd'hui pourtant s'offre une chance unique d'insuffler une nouvelle vie à notre Organisation. A nous pays membres de la saisir. La Huitième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement est la première grande conférence économique internationale depuis le démantèlement des frontières entre l'Est et l'Ouest. Le monde a changé. Les régimes totalitaires ont succombé devant la démocratie. La fin de la guerre froide élimine du même coup toute vision manichéenne que l'on pouvait avoir du monde. Elle marque aussi la fin de l'Etat providence, la participation accrue des populations à leur gouvernement, la reconnaissance de l'entreprise privée comme moteur de l'économie, ainsi que le respect des règles du marché pour régir l'allocation des ressources.

En tant que membres de la CNUCED, nous devons nous assurer que notre Organisation ne fasse pas l'autochue devant ces changements, qu'elle ne se pétrifie pas, à l'instar de la femme de Loth de l'Ancien Testament, en colonne de sel en regardant vers l'arrière. Si nous n'agissons pas maintenant, la CNUCED risque fort d'être définitivement marginalisée. Le souhaitons-nous vraiment? La réponse est claire: non. Mais pour pouvoir assumer pleinement son rôle dans le développement de relations économiques harmonieuses entre pays, la CNUCED doit se transformer et prendre à son tour des initiatives. Comment?

Notre Organisation doit exploiter plus judicieusement ses avantages comparatifs sur les autres organisations. Le GATT a été créé pour la négociation commerciale; les institutions de Bretton Woods pour le financement des déficits dans la balance des paiements et le financement du développement. La CNUCED, elle, dispose d'un atout fondamental. A la différence des institutions spécialisées, sa perspective horizontale la

./.

- 3 -

prédestine à analyser les problèmes de manière intégrée, à examiner l'interaction des politiques dans les domaines du commerce, des finances, du développement et de l'environnement, et à veiller à la cohérence des politiques nationales et internationales. Notre Organisation devrait se transformer en un centre d'analyse économique comparable à l'OCDE, un lieu où l'on pourrait se concerter sur les politiques économiques et rechercher des approches alternatives aux problèmes, un forum de discussion, une bourse d'idées sur le développement. Cette réflexion sur le développement présuppose aussi qu'elle définisse les principes de la bonne gestion ("good governance") et du développement durable. Enfin, elle devra peser de tout son poids pour les faire appliquer.

Toutefois, n'oublions pas que la CNUCED n'est pas un accord à force exécutoire; elle ne dispose pas non plus de moyens financiers propres qui lui permettraient d'exercer des pressions pour amener les pays à la table de négociation. Sa force de persuasion repose sur le raisonnement différencié et pertinent, la prise en considération d'une multitude d'avis, pour offrir des solutions adéquates au développement. C'est la condition indispensable pour forger un large consensus, nécessaire avant d'entamer les négociations proprement dites.

Pour que les objectifs de notre Organisation puissent être atteints, notre Secrétariat doit être performant. Il doit être au service de l'ensemble des pays qui composent la CNUCED, qu'ils soient industrialisés ou en développement, riches ou pauvres, exportateurs ou importateurs. Nous voulons d'un Secrétariat apte à critiquer tous ses membres, qui ait le courage d'attirer l'attention des pays sur l'incohérence de leurs politiques et les risques d'une gestion malsaine, ceci indépendamment de leur appartenance à un groupe particulier.

Quant à nous, membres de la CNUCED, renonçons une fois pour toutes à nos méthodes de travail désuètes qui font fi de la réalité économique et qui, en nourrissant la confrontation

./.

stérile, ont paralysé l'activité de notre Organisation. La réalité est trop complexe pour diviser le monde en pays industrialisés et pays en développement uniquement. Nous devons en tenir compte, sans quoi la CNUCED ne pourra pas fonctionner en tant que pivot central du développement. Comment voulons-nous que celle-ci attire des experts de qualité des secteurs public, privé ou académique, et qu'ensuite elle participe utilement à la discussion mondiale sur le développement, si elle se conforte dans ses habitudes de vieille dame?. Notre Organisation doit donc se lancer dans son propre ajustement structurel, en suivant l'exemple de ses pays membres qui ont tellement sacrifié ces dernières années pour faire aboutir leurs réformes économiques et politiques - je me réfère ici surtout aux pays en développement.

L'Amérique latine nous en donne l'exemple le plus éloquent. Nous voyons bon nombre de gouvernements élus démocratiquement mettre en oeuvre des réformes économiques draconiennes. Ils ont compris que l'ouverture aux autres et l'intégration dans le monde sont la clé pour augmenter la productivité par le biais de la concurrence. C'est aussi le meilleur moyen de s'armer contre l'isolement, la dépendance et les conflits, qu'ils soient d'ordre politique ou économique. Tous ces efforts d'ajustement vont porter leurs fruits. La récolte sera d'autant plus abondante que les pays industrialisés en seront solidaires. Ils ne peuvent se complaire dans un rôle de simples spectateurs. Il y va également de leur intérêt. Ce soutien devrait trouver son expression dans l'assistance financière, l'aide à la balance des paiements, l'octroi de concessions en matière de dette, mais également dans l'ouverture des marchés; pensons à l'Accord multifibre, aux services, à l'agriculture, comme l'a souligné le Président César Gaviria dans sa déclaration d'ouverture.

Dans ce contexte, l'Uruguay Round est crucial. Si ces négociations venaient à échouer, les pressions protectionnistes ne pourraient plus être contenues. Les conséquences en seraient

dramatiques, en particulier pour les petits pays industrialisés et pour les pays en développement. Nous avons tous un intérêt vital et une responsabilité partagée pour une conclusion satisfaisante du Round, et devons tous participer à la mise en oeuvre de l'ensemble de ses résultats. La CNUCED aura un rôle important à jouer dans cette mise en oeuvre. Son savoir-faire en matière commerciale lui confère avec le GATT une fonction particulière pour former le personnel des pays en développement à la multitude des nouvelles règles qui gouverneront les échanges après le Round. A cet effet, la Suisse est disposée à apporter son concours pour financer des séminaires de la CNUCED, l'envoi d'experts du Secrétariat dans les capitales des pays en développement et le matériel didactique.

Nous pensons aussi que l'initiative du Secrétariat connue sous la dénomination "efficacité dans le domaine du commerce international" vient à point nommé. Une fois le Round terminé avec succès, le volume des échanges de biens et de services pourrait considérablement s'accroître. Nul doute que les pays technologiquement moins avancés auront besoin de s'intégrer dans les réseaux d'informations commerciales. Pour les aider, il s'agira de simplifier et d'uniformiser les traitements d'informations liés à la commercialisation d'un produit. Il s'agira également de créer les conditions pour l'émergence d'un système véritablement universel pour l'échange de données informatisés. Aussi la Suisse serait-elle disposée à soutenir cette idée financièrement, en contribuant à des études de faisabilité ou en participant à une conférence internationale.

Si l'intégration commerciale est d'une importance capitale pour les pays en développement, l'allègement du fardeau de leur dette n'en est pas moins important. C'est la condition sine qua non à la réintégration des pays fortement endettés dans le système financier international. Toutefois, le chemin à parcourir dans ce domaine reste substantiel, aussi bien au niveau bilatéral que multilatéral. J'espère que la récente initiative, lancée par la Suisse à l'occasion de son 700ème

./.

anniversaire, - qui permettra d'éponger quelques 1 milliard et demi de dollars de dettes en faveur de pays pauvres et fortement endettés - incitera d'autres Etats à mettre en oeuvre des opérations similaires.

Le commerce et la dette sont certes d'importance majeure, mais n'oublions pas pour autant le sujet de prédilection de la CNUCED: les produits de base. Notre Organisation y a consacré à juste titre beaucoup de temps et d'énergie et doit continuer à assumer son rôle de catalyseur dans la recherche de solutions adéquates. Nous nous référons en premier lieu aux mécanismes susceptibles d'accroître la transparence des marchés et la diversification à la fois verticale et horizontale de la structure de production des pays dépendant presque exclusivement des produits de base. Les ressources que ces pays obtiennent des différents programmes de financement compensatoire - comme le programme suisse - devraient être principalement affectées à la diversification. Nous croyons également que l'idée d'un système d'assurance contre les risques de fluctuation des prix, tel que celui qui a été proposé par la Banque mondiale, mérite d'être sérieusement étudiée. Enfin, la CNUCED est appelée à attirer l'attention des pays producteurs et consommateurs sur les liens qui existent entre les produits de base, l'environnement et le commerce. Je me limiterai à l'exemple des bois tropicaux, où il est primordial de voir le commerce de cette ressource renouvelable se développer, pour autant qu'elle soit effectivement renouvelée. Sans une protection efficace de la forêt par l'accroissement durable de son rendement, les gouvernements des pays importateurs seront obligés, sous la pression de l'opinion publique, d'imposer des restrictions draconiennes à l'importation.

./.

- 7 -

* * *

Monsieur le Président, en ces temps de réformes politiques et économiques fondamentales, les membres de la CNUCED et son Secrétariat sont appelés à réagir. Le succès de la Conférence en dépend. Sa réussite sera mesurée à la qualité des réformes institutionnelles et du programme de travail que nous mettrons en place pour les quatre années à venir. Comme je l'ai souligné dans mon introduction, le fait que la Conférence se tienne en Colombie, un pays qui précisément entreprend des réformes structurelles profondes sous la direction de votre gouvernement, M. le Président, est la meilleure garantie pour assurer le succès de la CNUCED VIII. Je vous assure de tout l'appui de mon gouvernement et de ma délégation, ainsi que de mon soutien personnel.
